

les entreprises industrielles et les universités. Il doit fournir une base solide d'information et de ressources technologiques. Il doit offrir des possibilités d'emploi à de jeunes scientifiques, ingénieurs et techniciens, et contribuer à la formation d'une main-d'oeuvre bien qualifiée au point de vue technique pour répondre aux besoins de tous les secteurs de notre économie.

Le CNRC continuera d'effectuer le type de recherche de classe mondiale qu'il a faite depuis 75 ans, en étant bien conscient de la nécessité de demeurer pertinent et de répondre aux besoins de la nation.

• (1220)

Il s'agit là des priorités qui font l'objet d'un examen alors que le Conseil national de recherche procède à la préparation de son prochain plan à long terme. Ce processus visant à définir les grands axes de développement du CNRC au cours de la prochaine décennie devrait être complété bientôt, et il fera appel à des consultations auprès des principaux clients et partenaires du CNRC et des utilisateurs de ses compétences en recherche.

Comme le ministre des Sciences l'a mentionné à la Chambre en maintes occasions, le Conseil national de recherche continuera de jouer un rôle crucial à l'avenir.

Il contribue à favoriser le rapprochement de divers partenaires en recherche et développement, et de bâtir des collaborations qui tirent avantage au maximum des ressources en recherche et développement du Canada.

Ceci est spécialement vrai dans le cas du type de R et D précompétitive à long terme que le CNRC est particulièrement bien placé pour effectuer et appuyer. Cependant, tout le spectre des activités du CNRC peut bénéficier de cette approche.

Comme les députés le savent, le CNRC prépare un plan à long terme qui définira les stratégies et les initiatives qui lui permettront de jouer ce rôle, et le gouvernement attend de le lire avec un grand intérêt.

Monsieur le Président, le CNRC peut entrevoir un brillant avenir et il peut compter sur un rôle d'importance croissante.

La motion de l'opposition ne tient pas suffisamment compte des importantes réalisations actuelles du CNRC, et elle ignore les possibilités très attrayantes qui s'offrent à lui à l'avenir.

Je recommande donc fortement à la Chambre de rejeter cette motion.

Initiatives ministérielles

[Traduction]

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, à entendre la députée, je trouve qu'elle a fort brillamment défendu, non pas une politique de compressions au Conseil national de recherches, mais plutôt l'augmentation du budget de cet organisme. Elle a parlé de . . .

M. Beatty: Vous faites peur, même aux bébés à la tribune.

M. Mills: J'en ai déjà quatre moi-même, monsieur le ministre, et je ne voulais certainement pas faire peur à cet enfant.

C'est justement pour lui que nous nous sommes ici aujourd'hui. Le gouvernement n'a plus aucune vision de l'avenir.

Mon collègue nous a rappelé qu'en 1961, John F. Kennedy avait déclaré que les États-Unis allaient envoyer un homme sur la lune. Il a été capable, avec cette vision de l'avenir, de galvaniser la volonté des scientifiques, des éducateurs et des travailleurs américains. Tout le monde a mis l'épaule à la roue.

La députée a défendu la même cause. Le CNRC est certes l'un des instruments de productivité les plus puissants dont dispose notre gouvernement national pour faire du Canada un pays de première force sur le plan international.

Voici donc ma question à la députée qui a si bien défendu la cause du Conseil national de recherches. Pourquoi réduirions-nous le financement d'un instrument national dont nous avons tant besoin pour nous permettre de soutenir la concurrence internationale dans le domaine des sciences et de la technologie?

[Français]

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, le député a dit: Lorsque la députée a prononcé son discours, elle nous a parlé comme s'ils amélioreraient le budget du Conseil national de recherches.

Je dois rappeler à l'honorable député que s'il consulte les chiffres du budget des dépenses, il verra que si on exclut tout ce qui touche à l'Agence spatiale, il y a une augmentation dans les fonds alloués au Conseil national de recherches.

Mais il est vrai que la direction du Conseil national de recherches veut rendre beaucoup plus efficace le conseil, et à se pencher sur une action qui devra être portée et sur les champs de recherche qui devront être privilégiés pour les prochaines années.